CRIC, CRACES





Un habitant du quartier des 7 Fontaines nous a transmis la lettre ouverte qu'il a envoyée à Mme la maire de Gaillac pour lui faire part des nombreux problèmes non résolus dans son quartier. Nous vous invitons à la consulter sur notre site : www.cricgaillacois.org. À votre tour n'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions sur les difficultés éventuelles rencontrées dans votre quartier.





L'Antre d'Eux, une association basée à Gaillac, qui depuis 2019 accueille et accompagne au quotidien des jeunes migrants exilés (hébergement, santé, accès aux droits, scolarité), dans l'attente de la reconnaissance de leur minorité par le juge des enfants d'Albi et de leur prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Nous pouvons être fiers à Gaillac du travail de cette association et de ses bénévoles qui avec très peu de moyens financiers mais beaucoup d'expertise et d'engagement tentent de combler les manquements de l'état et des collectivités territoriales*. Faut-il rappeler que cette année encore Madame la maire de Gaillac a encore refusé d'attribuer une subvention à l'Antre d'Eux, qualifiant ses activités d'illégales!

Pourtant, sans cette solidarité citoyenne, ces jeunes filles et garçons d'Afrique de l'Ouest, du Bangladesh et d'ailleurs déjà traumatisés par tout ce qu'ils ont subi avant d'arriver dans notre département (passage par la Libye, la Tunisie, traversée jusqu'à Lampedusa...) se retrouveraient tout simplement à la rue!

*Exemple: Le DDAEOMI d'Albi (Dispositif Départemental d'Accueil, d'Evaluation et d'orientation des Mineurs Isolés)

Contact: lantredeux81@gmail.com https://www.facebook.com/lantredeux81/



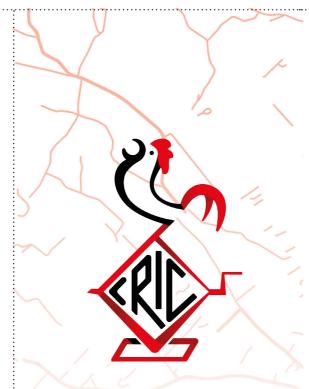
L'éloignement et la suppression des services publics de proximité.

Le Trésor Public de Gaillac n'est plus accessible aux citoyens, la Gendarmerie a migré aux 7 Fontaines, le Pôle Emploi a été externalisé en périphérie , le CIO de Gaillac a disparu, il faut désormais aller à Albi, c'est pratique pour les jeunes Gaillacois en recherche d'orientation pour leur avenir ainsi que pour les adultes en quête de reconversion.

Il faut résister et se battre pour faire revenir les services publics au coeur de la Cité.

PROCHAIN NUMÉRO:

«Gaillac d'hier et de demain»



Collectif de Réflexion et d'Initiative Citoyenne

Association créée en février 2019, le C.R.I.C est un collectif de réflexion et d'initiative citoyenne ouvert à toute personne de l'une des 56 communes qui composent l'Agglomération Gaillac/Graulhet.

La commune, socle de la république est l'affaire de tous et de toutes. Chacun(e) a quelque chose à apporter: une énergie, une compétence, un projet...

Gaillac et son agglomération peuvent devenir écologiquement responsables, solidaires et démocratiques en misant sur le collectif, le partage des savoirs et l'éducation populaire.

Cherchons des solutions locales à nos problèmes globaux : écologie, démocratie, services publics, éducation, santé, urbanisme, alimentation, déplacements ...

Stimulons de façon collective et participative, une véritable démocratie locale, basée sur l'exercice d'une authentique citoyenneté respectueuse des transitions écologiques et de la lutte contre les exclusions.

Par l'abstention électorale, l'ensemble des citoyens traduit sa déception à l'égard des pratiques politiques actuelles. Organisons-nous ensemble pour peser sur tous les sujets de notre quotidien et de notre avenir.



N°2 / OCT. NOV. DÉC. 2023



Pour contacter le C.R.I.C. et échanger, proposer, imaginer :

81cric@gmail.com

Pour l'actualité :

www.cricgaillacois.org

PAGE 2

LOGEMENT

Se loger à Gaillac... pas si simple!

PAGE 3

ÉQUIPEMENT SPORTIF

Piscine d'été - St Roch

PAGE 4

CRIC, CRAC & CROC



Il ne viendrait à personne l'idée de s'opposer à un tel projet mais encore faut-il s'entendre sur ce que cela signifie.

Mieux vivre

à Gaillac

Depuis plus de 30 ans, la ville de Gaillac a connu une mutation profonde : augmentation du nombre d'habitants, changement de catégories socioprofessionnelles et d'activités économiques : place du vignoble, modification des pratiques culturelles, et bien d'autres encore.

Ne pas prendre en considération ce bouleversement serait faire preuve d'un aveuglement conduisant immanquablement à une croissance anarchique de la ville.

Pour le CRIC, il est nécessaire d'analyser en profondeur ces changements, de réfléchir aux conséquences que cela induit pour les Gaillacois.e.s et d'en dégager des propositions pour accompagner ces modifications.

Rien n'est inéluctable.

Parmi les sujets prioritaires auxquels le CRIC s'attache particulièrement : les services publics, le logement, la culture, les équipements sportifs. Liste bien évidemment non exhaustive.

Garant d'une vie sociale harmonieuse et égalitaire, l'accès aux services publics se doit d'être aisé : proximité géographique et sociale.

Autre élément essentiel pour un « bien vivre » : le logement. Or, dans le Gaillac actuel, ce constat ne manque pas d'interroger : nombreux logements vides, constructions incohérentes de résidences privées, montant des loyers, taille, insalubrité et difficultés d'accessibilité ...

Enfin, les politiques qui définissent l'accès à la culture et sa pratique ainsi que la place réservée aux équipements sportifs mériteraient d'être clarifiées : la cohérence des actions menées par l'actuelle majorité n'est pas très lisible. Euphémisme ...

Dans ce n°2, quelques exemples illustrent cette analyse.

Se loger à Gaillac... pas si simple!

Analyse et interrogations

La situation actuelle à Gaillac

A la lecture du dernier rapport d'analyse des besoins sociaux commandé par la ville on peut en conclure qu'il n'est pas facile de se loger à Gaillac. Située sur l'axe Albi/ Toulouse, notre ville attire naturellement de nombreux habitants. Au cours des vingt cinq dernières années, leur nombre a progressé de 40%. Si "certains" primo arrivants ont acheté ou construit, beaucoup d'autres n'en ont pas les moyens. Ce résultat

s'explique potentiellement par des revenus inférieurs permettent plus difficilement d'accéder à la propriété.

La part des locataires représente

43% dans le parc privé alors qu'elle n'est que de 33% pour l'ensemble du Tarn.

Notre commune a pris beaucoup de retard dans la création de logements sociaux. Entre 2013 et 2020, leur nombre n'a que peu augmenté (82 soit 8,2 logements/an).

Gaillac a fait un choix politique, comme de trop nombreuses communes en France : ne pas accueillir un certain public.

Pourtant, contrairement à certains préjugés au sein de la majorité municipale, logement social ne rime pas automatiquement avec population en situation de précarité. Ainsi, la limite de plafond de ressources pour obtenir un logement social est de 28441€/an pour une personne seule par exemple ou de 45676€/an pour un couple avec un enfant.

> Notons au crédit de Madame la maire que le nombre de permis de construire de logements sociaux est en augmentation depuis 2 ans. On peut tout de même se

demander si ce changement de cap n'est pas dicté par d'éventuelles pénalités pour la commune. En effet, la loi SRU oblige les communes de plus de 15000 habitants à disposer de 25% de logements sociaux d'ici 2025.

Le rapport d'analyse des besoins sociaux souligne également que les difficultés d'accès au logement sont liées au manque d'une offre adaptée (loyer, taille, insalubrité, accessibilité).

«Au cours des vingt cinq dernières à la moyenne tarnaise qui années, [le nombre d'habitants sur l'axe d'Albi/Toulouse] a progressé de 40%.»

Piscine d'été - St Roch

Questionnements et pistes de réflexion

Il ne faudrait pas jeter la piscine avec l'eau du bassin!

Il serait facile d'en rire aux éclats avec les conseillers de la majorité mais la situation est grave, car celles et ceux qui sont éclaboussés en premier fréquentent ce bassin extérieur de façon régulière.

Et ils ne veulent pas en être privés. Ensuite, il y a les occasionnels, les touristes de passage, les anciens Gaillacois qui s'y retrouvent.

On nous décrit un charme désuet, un cadre d'autrefois, en pleine nature.

Si certains Gaillacois, pourtant engagés dans la vie de leur commune, ne fréquentent pas la piscine d'été - pas plus que celle de Pichery - car "ils n'aiment pas les bains, préfèrent la solitude, ou profitent d'une piscine familiale": libre à eux!

Ces mêmes citoyens peuvent pourtant concevoir l'intérêt général qu'offrent les services municipaux : une offre à moindre coût pour un plaisir collectif, dans un cadre presque idyllique. C'est le bien commun.

Mais la piscine n'est pas rentable! Argument choc de la majorité municipale!

Une école, un musée, une salle de spectacle sont-ils rentables, la future piste d'athlétisme le sera-t-elle ?

Plutôt que de brader ou de fermer, pourquoi ne pas entretenir, pourquoi ne pas réparer et conserver nos acquis?

Ce sont pourtant les mêmes qui prônent le bucolique du parc de Foucaud ou de la guinguette, avec ses promenades en bateau sur le Tarn. Ils ne jurent que par St Michel, et veulent abandonner St Roch à sa décrépitude.

N'ont-ils pas, d'ailleurs, suivi récemment une voie identique en faisant tout pour que le camping municipal "coule" pour le céder ensuite à des intérêts privés.



Photographie d'un des bassins de la piscine St Roch.

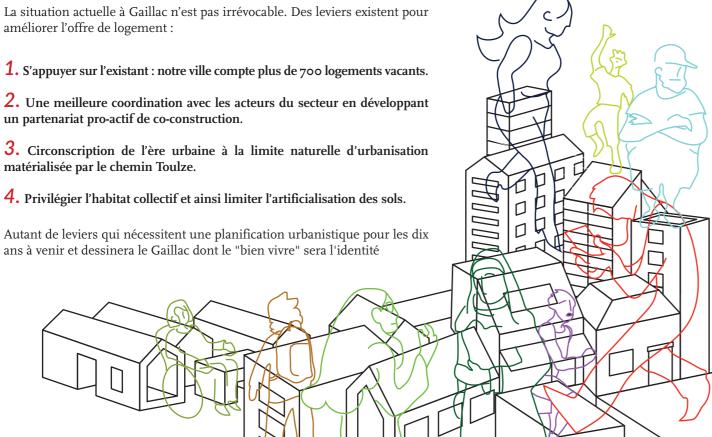
Et si on faisait autrement?

améliorer l'offre de logement :

- **1.** S'appuyer sur l'existant : notre ville compte plus de 700 logements vacants.
- un partenariat pro-actif de co-construction.
- 3. Circonscription de l'ère urbaine à la limite naturelle d'urbanisation matérialisée par le chemin Toulze.

4. Privilégier l'habitat collectif et ainsi limiter l'artificialisation des sols.

Autant de leviers qui nécessitent une planification urbanistique pour les dix ans à venir et dessinera le Gaillac dont le "bien vivre" sera l'identité



Le CRIC propose quelques pistes de réflexion pour garder la piscine ouverte :

- 1. Réparer les fuites qui ont gaspillé, pollué, coûté à chacun par négligence et pour rien!
- 2. En faire un lieu d'échanges et de convivialité puisque les locaux existent. Réaménager le lieu pour que les associations aquatiques s'en emparent, se le partagent, mais aussi les autres associations qui peinent à trouver des lieux de réunion.
- **3.** Comme pour les transports, proposer la gratuité.
- 4. Instaurer une écotaxe pour les piscines privées en fonction de leur cubage.
- 5. Dans le cadre de la cohérence écologique, il est nécessaire que la commune privilégie les piscines publiques aux initiatives privées consommatrices d'eau.

- **6.** Avec les communes environnantes, réfléchir à un partenariat équitable pour que les scolaires, les associations puissent utiliser ce lieu dès mai et jusqu'en septembre.
- 7. Pour cela, réfléchir à y amener le réseau de chaleur en projet sur la commune, installer une pompe à chaleur, des panneaux photovoltaïques, un ballon solaire...

Il v a tant à faire!

Mais pour cela, il faut mouiller le maillot et ne pas se contenter de poser des rustines jusqu'au jour fatidique où il y a plus de trous que de liner!

PÉTITION:

https://www.change.org/p/sauvons-la-piscine ext%C3%A9rieure-de-gaillac?redirect=false

